

Intervention salubre des gendarmes pour empêcher la fermeture de la route

Page 24

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4379 - Ven. 19 - Sam. 20 janvier 2018 - Prix : 10 DA

Prise en charge des revendications des paramédicaux

Hasbellaoui tente de calmer les esprits des grévistes

Page 4

Ouyahia au conseil national du RND

L'Algérie a bouclé 2017 avec de «nombreux succès, malgré les contraintes»

Page 2

La difficile fin de guerre en Syrie

Par Mohamed Habili

En Syrie, les zones de combat se sont réduites, ainsi d'ailleurs que le nombre de combattants, du moins du côté des forces opposées à l'armée syrienne et à ses alliés, qui eux sont toujours sur la brèche. On peut dire sans grand risque d'erreur que la guerre est entrée dans sa dernière phase. Mais ce que l'on aurait plus de mal à anticiper, c'est la fin des hostilités, qui reste quant à elle tributaire de bien des facteurs, dont les plus importants d'ailleurs ne sont peut-être pas à chercher sur le terrain militaire. Une victoire ou une défaite d'un camp n'est pas seulement celle de forces physiquement engagées dans ce qu'il reste de combats, mais tout autant celle des puissances régionales et non régionales qui ont pris fait et cause pour lui. Il ne peut en être autrement dans une guerre mondiale confinée dans un seul pays, une dimension indéniable en l'espèce. Une victoire de Damas sur la rébellion dans sa diversité serait une victoire de l'Iran contre l'Arabie saoudite et ses alliés dans la région. Ce pourrait même être une défaite pour Israël, si l'Iran et le Hezbollah parvenaient à consolider leurs positions dans le pays. Il ne faut pas se voiler la face : la Syrie de l'après-guerre ne sera probablement pas la même que celle d'avant 2011, même dans le cas d'une victoire, du reste en grande partie déjà acquise, de son régime actuel. Cette guerre n'est pas de celle dont on peut sortir indemne, qu'on l'ait gagnée ou perdue. Imaginer cette Syrie nouvelle n'est pas un exercice facile, à supposer qu'il soit possible.

Suite en page 3

«Le message du Président, une feuille de route pour une commune nouvelle»

Bedoui annonce des rencontres annuelles avec les maires



Le ministre de l'Intérieur, Noureddine Bedoui, a affirmé que le message adressé par le président était une feuille de route définissant les contours d'une «commune nouvelle», plus moderne et plus efficace. «Nous sommes au début d'un processus devant nous conduire à une commune nouvelle, dont les contours ont été définis par le message du président de la République», a indiqué Bedoui.

Il conditionne le retour de Statoil au développement du solaire

Ould Kaddour : «Sonatrach ne peut entreprendre seule la transition énergétique»

Page 3

Festival du court-métrage et de la photographie à Oran

L'importance de la formation au cœur de l'évènement

Page 13

«Le message du Président, une feuille de route pour une commune nouvelle»

Bedoui annonce des rencontres annuelles avec les maires

■ Le ministre de l'Intérieur, Noureddine Bedoui, a affirmé que le message adressé par le président était une feuille de route définissant les contours d'une «commune nouvelle», plus moderne et plus efficace. «Nous sommes au début d'un processus devant nous conduire à une commune nouvelle, dont les contours ont été définis par le message du président de la République», a indiqué Bedoui.

Par Meriem Benchaouia

Le Président Abdelaziz Bouteflika a appelé, jeudi, toutes les franges de la société algérienne à «soutenir les institutions de l'Etat en vue de réaliser les objectifs du développement». Dans un message à l'occasion de la rencontre d'orientation nationale des président des Assemblées populaires communales et de wilaya (APC-APW), le chef de l'Etat a exhorté «toutes les franges de la société à soutenir les institutions de l'Etat notamment la commune, afin de réaliser ensemble nos objectifs de développement». Le Président Bouteflika a, en outre, demandé aux partenaires à «conjuguer leurs efforts au service de la Nation et du citoyen et pour le développement de notre pays». De son côté, le ministre de l'Intérieur, Noureddine Bedoui, a affirmé que le message adressé par le président était une feuille de route définissant les contours d'une «commune nouvelle», plus moderne et plus efficace. «Nous sommes au début d'un processus devant nous conduire à une commune nouvelle, dont les contours ont été définis par le message du président de la République», a indiqué M. Bedoui, ajoutant que les instructions adressées par le chef de l'Etat aux différents acteurs de la commune, élus, administrateurs et agents, constituaient «une feuille de route et nous allons accélérer sa mise en œuvre sur le terrain». Il a fait savoir, à ce propos, que son département s'attellera à mettre ces instructions dans leur cadre juridique, aussi bien dans les aspects relatifs à la participation des citoyens que ceux relatifs à la démocratie participative ou à la modernisation du service public au niveau local. Estimant que cette feuille de route était «claire et adap-



Ph.D.R.

tée à la conjoncture financière et économique et aux défis qui attendent tous les Algériens», M. Bedoui a qualifié cette rencontre de «journée historique de par les nombreux résultats positifs attendus». Dans son message, le président de la République avait affirmé que «l'enjeu à venir est l'élargissement du champ de la modernisation aux prestations du service public de proximité et l'adoption des principes du développement durable dans leur gestion, en favorisant l'utilisation des énergies propres et renouvelables». Il a, dans ce sens, appelé les responsables locaux à s'entraider et à coopérer dans le cadre d'une approche de solidarité locale pour surmonter les difficultés et les entraves au niveau local et accélérer le rythme du développement en élargissant leur vision et à passer rapidement de l'organisation des affaires internes aux ques-

tions essentielles. Le ministre a annoncé à la presse que les premières assises nationales de la commune auront lieu avant la fin du 1^{er} semestre de 2018, précisant que l'organisation chaque année de ces assises, en application des orientations du président de la République, avait pour objectif l'évaluation des programmes de développement local et l'examen des propositions des élus locaux. Il a affirmé, à ce propos, que les élus locaux seront associés à tous les chantiers et projets de loi en cours d'élaboration, à l'instar des lois de la commune, de la wilaya, de finances et de la fiscalité locale. Evoquant la réforme de la finance locale, le ministre a indiqué que la conjoncture financière du pays appelait la recherche de ressources alternatives. «Ces ressources existent mais nous ne les voyons pas car nous comptons sur les recettes du pétrole et du gaz»,

a-t-il ajouté. Les réformes prévues sont, pour les responsables locaux, une opportunité historique qui fait de leur mission principale la recherche des ressources de gestion budgétaire, a estimé M. Bedoui, pour qui les résultats commencent à paraître sur le terrain en termes de valorisation des propriétés et de potentiel existant au niveau des communes. Rappelant que les orientations données dans ce domaine avaient permis d'asseoir une nouvelle culture chez le responsable local, administratif ou élu, il a souligné que l'impact sur le plan de la finance et de la gestion, ou en matière d'utilisation des nouvelles technologies, mettrait fin à de nombreux problèmes auxquels le citoyen était confronté.

«100 milliards de dinars pour le développement local en 2018»

«Cette année, le budget réservé aux programmes de développement local au niveau des communes a dépassé les 100 milliards de dinars», a indiqué Bedoui. «Cette enveloppe financière dissipe tous les doutes, trace la continuité et réaffirme l'attachement de l'Etat à soutenir le développement de l'ensemble de ses communes en toutes circonstances», a-t-il affirmé. Le ministre a appelé, par la même occasion, les élus locaux à intensifier l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication afin de permettre au citoyen de communiquer avec la commune et la wilaya en «toute aisance et transparence», mettant en avant la nécessité d'adapter le service public avec les exigences de l'époque en termes de développement technologique. M. B.

Ouyahia au conseil national du RND

L'Algérie a bouclé 2017 avec de «nombreux succès, malgré les contraintes»

Le conseil national du Rassemblement national démocratique, réuni en sa 4^e session ordinaire les jeudi et vendredi à Zéralda, à l'ouest d'Alger, a repris les grandes lignes du discours qu'a tenu le secrétaire général du parti, Ahmed Ouyahia. Le conseil national, dans sa résolution de politique générale, a gardé le discours du SG dans l'esprit et la lettre. Le conseil national du parti a abordé deux volets importants : le premier, d'ordre général et concernant l'état général du pays. Le deuxième volet est relatif à l'organique et à la vie interne du parti. Le premier volet a concerné, en premier lieu, la question économique : le pays a bouclé l'année 2017 avec de nombreux succès, malgré les contraintes qui lui sont imposées de l'extérieur. «Notre pays vient de boucler l'année 2017 avec de nombreux succès, malgré les contraintes, que ce soit le faible prix du baril de pétrole ou les conflits et tensions dans le voisinage», a déclaré Ouyahia lors de son discours inaugural. Ce volet a également porté sur la question des emprunts du Trésor auprès de la Banque d'Algérie qui ont permis à l'Etat de rembourser ses créanciers, de lever le gel sur un grand nombre de projets socioculturels et d'élaborer un

budget pour 2018 orienté vers la relance économique et la justice sociale. Il n'a pas omis également la question sécuritaire. Il a tenu, à cet égard, à rendre un vif hommage à l'Armée nationale populaire et aux forces de sécurité, pour les succès élogieux qu'elles remportent face aux derniers résidus du terrorisme, et contre les réseaux criminels transfrontaliers, notamment les trafiquants d'armes et de drogue. Il a également dénoncé «les caravanes qui tentent d'inonder l'Algérie avec la cocaïne et le haschich». «Il s'agit là d'une véritable agression contre notre peuple à travers une tentative d'empoisonner notre jeunesse et de ralentir notre développement. C'est là aussi une insulte grave envers l'avenir commun des peuples maghrébins», a-t-il martelé.

Evoquant le volet social, M. Ouyahia a fait observer, à ce propos, qu'il suffit de «rappeler que notre pays envoie chaque matin plus du quart de sa population, soit 11 millions de personnes, à l'école, au lycée, au centre de formation ou à l'université gratuitement». Il a rappelé, également, «la distribution, en 2017, de près de 300 000 logements de différentes catégories». Analysant la situation aux niveaux régional et international, il a réitéré sa soli-

darité avec les peuples palestinien et sahraoui. Il a appelé à la réconciliation nationale entre toutes les parties libyennes et le peuple malien à hâter la mise en œuvre de l'accord de paix et de réconciliation que ses représentants ont signé à Alger.

Le deuxième volet important abordé par Ouyahia est relatif à l'organique et à la vie interne du parti. Il a noté avec satisfaction l'importante évolution des résultats du parti, des élections locales de 2012 à celles de 2017. Le conseil charge le secrétaire général assisté du Bureau national, de mettre à jour le guide du parti pour ses élus locaux et d'en assurer une large vulgarisation au sein du parti. A cet égard, il charge les bureaux du parti au niveau des wilayas d'organiser des cycles de formation des élus locaux du parti pour leur permettre d'exercer leurs mandats dans les meilleures conditions possibles. Le conseil national a également formalisé la perte de la qualité de militant du parti pour ses membres titulaires et suppléants, candidats sur des listes adverses lors des récentes élections locales. Il a procédé au remplacement des membres titulaires, conformément aux dispositions du statut et du règlement intérieur du parti. Enfin, le conseil national a procédé

à une évaluation et une mise à jour de la composition du Bureau national, conformément aux dispositions du statut et du règlement Intérieur.

«Le Président Bouteflika a réhabilité tamazight»

«Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en réhabilitant la dimension amazighe dans l'identité nationale, a libéré l'Algérie de ses malentendus et ses hésitations», a indiqué encore Ahmed Ouyahia.

«Il suffit seulement de rappeler les erreurs politiques qui ont été commises en 1980 lors d'une simple conférence académique du professeur et homme de lettres Mouloud Mammeri», a-t-il déclaré. Il a fait cependant remarquer que la consécration nationale de l'amazighité «est aussi et surtout le fruit de la lucidité politique du Président Bouteflika». «Yennayer est désormais une fête officielle dans notre pays, grâce à la sagesse de son excellence le président de la République, le moudjahid Abdelaziz Bouteflika», a déclaré M. Ouyahia.

Louiza Ait Ramdane

Il conditionne le retour de Statoil au développement du solaire

Ould Kaddour : «Sonatrach ne peut entreprendre seule la transition énergétique»

■ Tout en annonçant le retour en Algérie de la compagnie norvégienne Statoil qui avait quitté le pays en 2013 après l'attaque terroriste du site gazier de Tiguentourine, Abdelmoumen Ould Kaddour, président-directeur général de Sonatrach, a affirmé que la transition énergétique nécessite une conjugaison des efforts des secteurs public et privé couplés à une collaboration avec le partenariat étranger. C'était mercredi dernier en prenant la parole durant la 1^{re} Conférence-exposition sur la transition énergétique organisée par Sonatrach, Sonelgaz et le Forum des chefs d'entreprise (FCE) qui s'est clôturée hier à Alger.



Par Lynda Naili

A ce titre, intervenant lors d'un panel tenu dans le cadre de la 1^{re} Conférence-exposition sur la transition énergétique organisée par Sonatrach, Sonelgaz et le Forum des chefs d'entreprise (FCE), le P-DG de Sonatrach a souligné que d'aucuns perçoivent Sonatrach comme une « locomotive » alors qu'elle ne peut entreprendre seule cette transition énergétique. Aussi, a-t-il estimé que la transition énergétique nécessite à la fois un partenariat public-privé et un partenariat nationaux/étrangers. Et ainsi à lui de recommander un partenariat entre le secteur national public et privé, lequel partenariat devra être consolidé par des partenaires étrangers. Ces derniers « ont besoin de notre gaz et nous avons besoin de leur technologie et savoir-faire », a-t-il lancé. Dans ce contexte, Ould Kaddour, soulignant avoir évoqué mardi dernier lors d'une rencontre avec des responsables de Statoil, des possibilités de coopération, a fait savoir que des discussions étaient en cours pour un éventuel retour de la compagnie norvégienne Statoil à un champ gazier en Algérie qu'elle avait abandonné depuis deux ou trois ans. Une coopération, a poursuivi Ould Kaddour, sera conditionnée par « le développement

du solaire ». « Si vous voulez revenir à ce champ de gaz pour le développer, il faudrait, en contrepartie, développer le solaire pour qu'il y est une intégration globale dans le projet », a-t-il dit aux responsables de Statoil. Au paravant, Ould Kaddour a rappelé que Sonatrach avait déjà développé des activités dans le solaire dans le cadre de ses projets d'énergies renouvelables. Selon lui, la stratégie de la compagnie pour 2020/2030 accorde une grande importance au partenariat avec les étrangers.

Pour leur part, les participants au panel sur « Les compagnies pétrolières dans l'âge de la transition énergétique : Enjeux et perspectives » le P-DG du français Total Solar, Julien Pouget, faisant part de l'intérêt porté par sa compagnie au marché algérien et au renforcement du partenariat déjà existant avec la partie algérienne, a considéré que l'Algérie possédait d'importants potentiels dans le domaine des énergies renouvelables, notamment dans le solaire. Quant au vice-président de la compagnie énergétique italienne ENI, Luca Consentino, il a exprimé la disposition de sa firme à accompagner l'Algérie dans sa transition énergétique et à travailler avec Sonatrach pour développer son industrie des énergies renouvelables.

Guitouni propose la création d'un conseil consultatif

Le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, a préconisé avant-hier la création d'un conseil consultatif regroupant l'ensemble des parties concernées par la mise en œuvre du Programme national des énergies renouvelables. S'exprimant lors d'un panel tenu dans le cadre de la Conférence-exposition sur la transition énergétique, qui a pris fin hier, Guitouni a avancé avant-hier que la création d'un tel conseil, regroupant notamment les institutions, les industriels nationaux et étrangers, les chercheurs et les experts, permettrait de « pérenniser la concertation et l'échange » pour la concrétisation du Programme national des énergies renouvelables. Selon lui, le défi de l'Algérie en matière de transition énergétique consiste à mettre en place une véritable activité économique orientée vers les énergies renouvelables grâce à une industrie locale. Il a ainsi considéré qu'une alliance entre l'intégration nationale et les énergies renouvelables à grande échelle, à travers un tissu d'entreprises, de PME et de sous-traitants, s'imposait. Par ailleurs, il a annoncé qu'un avis d'appel d'offres serait prochainement lancé à l'adresse des investis-

seurs désirant activer sur le marché national des énergies renouvelables.

De son côté, prenant la parole au troisième et dernier jour des travaux de la conférence-exposition sur les énergies renouvelables, initiée par Sonatrach-Sonelgaz et le FCE, M^{me} Fatima-Zohra Zerouati, ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, a indiqué que « le programme national de développement des énergies prévoit une production, à l'horizon 2030, l'équivalent de 22 000 MW d'électricité de source renouvelable, ce qui correspond à 27% de la production nationale, ce qui réduirait la consommation d'énergie fossiles de 9% et permettrait la réalisation d'une économie de près de 240 milliards de m³ de gaz naturel, qui pourront être orientés vers l'exportation ». Dans son allocution, la ministre n'aura pas manqué de rappeler l'engagement de son département ministériel pour une réelle prise en charge dudit programme, notamment en termes de promotion, de mise en place de mécanismes d'accompagnement, de soutien et d'incitation de partenariat de tous types. Ceci avant de préciser que « le programme de développement des énergies renouvelables repose sur le développement du solaire photovoltaïque, de l'éolien, de la cogéné-

LA QUESTION DU JOUR

La difficile fin de guerre en Syrie

Suite de la page une

Toujours est-il que les choses en sont arrivées au point où aucun des acteurs impliqués ne peut faire bouger une pièce de son dispositif sans une rude négociation préalable avec les autres parties prenantes. On peut le voir aujourd'hui avec les forces turques accumulées à la frontière est avec la Syrie, mais dont la mise en mouvement nécessite l'aboutissement de tractations compliquées avec plusieurs bords. Avant de les lancer sur Afrine et sur Menbej, comme projeté depuis un certain temps, pour déranger les calculs kurdes, les responsables turcs ont besoin du consentement aussi bien des Américains que des Russes, dont pour le moins les intérêts ne sont pas convergents. Or ce n'est pas tout, il leur faut obtenir la neutralisation d'autres protagonistes, dont au premier chef l'armée syrienne, pour qui tout franchissement de ses frontières est une violation de son territoire appelant de sa part une réaction adaptée. Il semble bien toutefois que ce dont Damas ne veut surtout pas venant de la Turquie, ce n'est pas que ses chars passent la frontière, mais que ses avions opèrent dans son ciel. La défense anti-aérienne syrienne n'étant plus cette passoire qu'elle était, ainsi que tout le monde a pu s'en rendre compte dernièrement, à l'occasion de ses raids israéliens qui ont failli mal tourné, effectués du reste de l'extérieur du ciel syrien, l'autorisation de survoler son territoire est désormais requise. Il est probable que ce soit cette autorisation que les émissaires turcs sont allés négocier à Moscou, et ailleurs peut-être, à Téhéran par exemple. Personne n'a vu les coudees franches en Syrie. Les grandes puissances autant que les autres. Il faut tout négocier avant de rien entreprendre. Ainsi des États-Unis qui n'ont pas plutôt annoncé la formation d'une armée frontalière à dominance kurde qu'ils se sont dédités, au vu de la promesse aussitôt faite par le président turc de prendre soin de l'écraser dans l'œuf.

M. H.

ration, de la géothermie et de la biomasse, ainsi que l'intégration de mesures d'efficacité énergétique dans les secteurs de l'agriculture, l'habitat, le transport, l'industrie et le tourisme, mais aussi l'encouragement à la création d'une industrie locale spécialisée (tels que : la production de lampes solaires et des appareils chauffe-eau solaire)».

L. N.

Prise en charge des revendications des paramédicaux

Hasbellaoui tente de calmer les esprits des grévistes

■ Après trois jours de grève des paramédicaux, le ministre de la Santé s'est dit disposé à prendre en charge leurs revendications, notamment celles relatives à la carrière professionnelle et à l'activité syndicale, affirme le secrétaire général du Syndicat algérien des paramédicaux.

Par Thinhinene Khouchi

Renouant durant trois jours avec la grève pour dénoncer les dysfonctionnements dans le système de santé et réclamer une prise en charge urgente de leurs revendications socioprofessionnelles, le Syndicat algérien des paramédicaux (SPA) a réussi à faire entendre sa cause auprès du ministre de la Santé. En effet, au terme de la rencontre entre le SAP et le ministre de la Santé, Mokhtar Hasbellaoui «s'est dit disposé à régler la question du recrutement, dans le corps paramédical, des diplômés L.M.D (Licence-Master-Doctorat), qui est restée tributaire d'un décret du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique», a affirmé le secrétaire général du SAP. Le syndicat doit solliciter le ministre de la Santé tous les quatre ou cinq ans pour le renouvellement des contrats de travail des paramédicaux, bien que les postes d'emploi soient garantis par les pouvoirs publics, a-t-il ajouté. Déplorant les pressions que subissent certains syndicalistes au niveau régional, notamment à Djelfa et Béjaïa, M. Ghachi a affirmé que le SAP a reçu des promesses quant au



règlement de cette question avant la réunion de son conseil national, habilité à se prononcer sur la grève, qui se tiendra aujourd'hui. Le corps paramédi-

cal qui a observé la semaine dernière trois jours de grève, a soumis à la tutelle plusieurs revendications socioprofessionnelles ayant notamment trait à la carrière

professionnelle, aux primes d'encadrement et de documentation, à la sécurité dans les hôpitaux et à la formation. Pour rappel, pendant ces trois jours

de grève, les paramédicaux du Centre hospitalo-universitaire Mustapha-Pacha ont dénoncé la violence dont ils sont souvent victimes et qui est l'une de leurs préoccupations principales. «Nous sommes constamment exposés à la violence des accompagnateurs des malades qui n'hésitent pas recourir à l'agression pour exiger une prise en charge, même si nos services sont dépassés», se plaignait une infirmière. En outre, les paramédicaux ont exprimé leur colère face à la situation de «flou et blocage» qui caractérise la formation. Les promotions de diplômés LMD depuis 2011 voient leur carrière bloquée. Les diplômés universitaires LMD, qui sanctionnent la formation des paramédicaux, ne sont en fait pas reconnus par la Fonction publique qui ne prend pas acte des années universitaires de formation dans le développement de la carrière et des salaires. Contrairement aux formations LMD des autres secteurs de la Fonction publique, classées à la catégorie 12, les paramédicaux issus du système LMD sont toujours à la catégorie 11. «C'est une aberration», fulminent les grévistes interrogés.

T. K.

Médecine

Annnonce de la mise en place d'une instance algérienne de recherche médicale

La mise en place d'une instance algérienne de recherche médicale a été annoncée lors d'une assemblée générale constitutive, tenue jeudi à Alger, en présence de 40 médecins venus de plusieurs wilayas (différentes spécialités). «L'idée d'une instance algérienne de recherche médicale, dont le dossier d'agrément a été déposé auprès des départements ministériels concernés, est le fruit de longues concertations et discussions entre plusieurs professeurs universitaires en sciences médicales», a expliqué le porte-parole

de l'Assemblée constitutive, le D' Mohamed Laïfa. Il a précisé que le but de cet organe est de «promouvoir la recherche scientifique dans le domaine médical, qui en dépit des efforts consentis, reste très loin des objectifs escomptés pour de nombreuses raisons humaines et matérielles», a-t-il estimé. Le D' Laïfa a expliqué que le «grand enthousiasme» affiché par des parties intéressées par la recherche scientifique, dans le domaine médical, a encouragé certains d'entre eux à poser le premier jalon de cette instance. «Cet organe à caractère scienti-

fique collaborera avec des entreprises publiques et privées, des compétences nationales à l'étranger et des organisations internationales spécialisées en la matière afin de promouvoir la recherche scientifique dans le domaine médical à l'intérieur du pays», a-t-on indiqué. Pour sa part, le D' Salmi, président de la Société algérienne de médecine générale (Bureau de Tébessa), et membre fondateur de l'instance, a estimé que le «développement de cet aspect exige de l'Etat la mise en place de moyens matériels et humains et la réunion des

conditions favorables», déplorant la «non exploitation des thèses de médecine et l'absence d'un fichier des thèmes présentés annuellement». Le P' Sadek Boumediene, spécialiste en médecine interne au CHU Hassani-Isaad (Beni Messous), a souligné que la «création de cette instance a pour objectif de combler le vide enregistré dans le secteur sanitaire, ainsi que le besoin accru d'orienter les établissements hospitaliers universitaires vers leurs missions initiales, en l'occurrence : la formation pédagogique, la recherche

scientifique et la prise en charge des maladies lourdes». Le P' Boubalata, chirurgien en neurologie à l'Etablissement hospitalier spécialisé en neurochirurgie Ali-Ait-Idir, estime que la «création de cette instance facilitera le travail entre chercheurs aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays et l'identification des sujets à traiter, et ce, à travers la création, au sein de cette instance, d'un conseil scientifique chargé de l'élaboration d'un programme annuel dans ce domaine».

Hasni Y.

Béjaïa

Le Centre national de recherche en langue et culture amazighes entre en activité

Le Centre national de recherche en langue et culture amazighes (CNRLCA), implanté au sein du campus d'Aboudaou de l'université de Béjaïa, a symboliquement débuté ses activités jeudi, coïncidant avec l'installation de son directeur, le D' Tidjet Mustapha à qui a été confiée la mission imminente de mise en place de son administration et du recrutement des chercheurs requis pour son animation. La cérémonie d'installation s'est effectuée en présence du P' Hafid Aoureg, directeur de

la recherche scientifique et du développement technologique au ministère de l'Enseignement supérieur, du P' Sellami Mokhtar, directeur des programmes de recherche, de l'évaluation et de la prospective au sein du même département et des responsables et cadres de l'université de Béjaïa, qui, tous, ont salué cet «acquis nouveau et majeur» visant la promotion de la culture amazighe dans toutes ses formes d'expression. Le CNRLCA est fondamentalement dédié à la recherche à caractère scienti-

fique et technologique, et se décline en sept segments d'activités que sont linguistique et standardisation, lexicologie et néologie, didactique et pédagogie, traduction et édition, littérature et production audiovisuelle, informatique appliquée à la langue amazighe et le département d'anthropologie et civilisation amazighes. C'est un espace de regroupement et d'union de tous les efforts visant la promotion de tamazight dans toutes ses dimensions et sa mise en fonction devra décloisonner toutes les

recherches et travaux effectués en la matière, et qui pèchent actuellement par leur dispersion, a assuré le nouveau directeur, qui ambitionne à en faire un centre de rayonnement majeur de la langue et culture amazighes. Pour lui donner d'emblée toutes les chances de succès, le centre a été doté d'un budget double, l'un pour le fonctionnement, d'un montant de 90 millions de DA, assuré par le ministère de tutelle, et l'autre pour la recherche, d'un volume non établi, mis en place par la direction générale de la

recherche scientifique. D'ores et déjà, il est autorisé à pourvoir une centaine de postes dont une cinquantaine pour les emplois administratifs et autant pour l'engagement des chercheurs et autres scientifiques. Le centre, qui a valu pour sa construction un investissement de 470 millions de DA, se compose de 14 laboratoires de recherche, 5 salles pédagogiques, 1 amphithéâtre pour les séminaires et une salle pour l'audiovisuel. Sa création est régie par un décret exécutif datant de février 2017.

Faten D.

Exploitation du champ de Rhoude El Kouk

Sonatrach et Alnaft-Cepsa signent un accord

■ Un nouvel accord pour l'exploitation du champ pétrolier de Rhoude el Krouf (RKF) dans le bassin de Berkine (Ouargla) a été signé jeudi à Alger entre le groupe Sonatrach, l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) et le groupe espagnol Cepsa. Le contrat a été signé entre les P-dg de Sonatrach, de l'Agence Alnaft et du Groupe Cepsa, respectivement Abdelmoumen Ould Kaddour, Arezki Hocini et Pedro Miro Roig.

Par Salim O.

D'une durée de 25 ans (2018-2043), cet accord porte sur le réaménagement



significatif d'un champ pétrolier mature après 19 ans de production avec pour objectif d'augmenter la production de pétrole brut et de produire du GPL pour la première fois à partir de ce gisement, grâce aux nouvelles techniques de récupération des hydrocarbures. Pour rappel, le groupe Sonatrach et l'espagnol Cepsa sont déjà liés par un contrat (signé le 25 mai 1992) portant sur la recherche et d'exploitation des hydrocarbures liquides du champ de Rhoude Yacoub (bloc 406 a), situé dans le bassin de Berkine à 320 km au sud-est de Hassi Messaoud. Ce

contrat est d'un montant d'investissement de 540 millions de dollars. Le gisement de Rhoude El Krouf (RKF) a été découvert au sein du périmètre contractuel du champ de Rhoude Yacoub, en septembre 1992, suite au forage du puits RKF1 et a été mis en production le 31 mai 1996. A ce jour, 33 puits de développement ont été forés, dont 18 puits producteurs et 13 puits injecteurs.

Pour ce qui est de la production réalisée, elle est estimée à 133 millions de barils. Avec l'achèvement de la période d'exploitation du gisement RKF, les

parties ont convenu de conclure un nouveau contrat sous l'égide de la loi 13-01 afin de poursuivre l'exploitation conjointe du gisement. Cette nouvelle association prévoit de réaliser un programme additionnel de développement estimé à 1,2 milliard de dollars.

Le programme comprend notamment le doublement du nombre de puits de développement existants, la construction d'une nouvelle installation de production, incluant une unité d'extraction de GPL et l'augmentation de la capacité de traitement de gaz et d'injection d'eau

ainsi que la réalisation d'un nouveau réseau de production et d'injection. Ce programme additionnel de développement permettra d'augmenter de 100 millions de barils équivalent pétrole les réserves finales du champ RKF. Il permettra également de maintenir un plateau de production d'huile et de condensat de 24 000 barils par jour pendant une durée de cinq ans et un plateau de production de GPL de 10 000 barils par jour pendant une durée de six années. Le nouveau projet devrait avoir un impact économique significatif et générer entre 1 000 et 1 500 emplois durant la période de pointe de la construction. A l'issue de la cérémonie de signature, M. Ould Kaddour a indiqué à la presse que les groupes Sonatrach et Cepsa sont en train de réfléchir sur un investissement dans le domaine de l'énergie solaire, d'autant que la compagnie espagnole vient de créer une nouvelle société spécialisée dans ce domaine. Interrogé par la presse sur l'importance de l'aspect partenariats dans le développement du groupe Sonatrach, M. Ould Kaddour a indiqué qu'il est considéré comme «un élément incontournable», faisant savoir, à ce titre, que durant les dix derniers mois, le groupe a réglé plusieurs litiges avec des partenaires étrangers et il reste 2 ou 3 litiges non réglés. **S. O.**

Selon les estimations de l'AIE

Le marché mondial du pétrole se resserre «rapidement»

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a estimé hier que le marché mondial du pétrole se resserre «rapidement» en raison de la baisse de la production du Venezuela, prévoyant en 2018 son rééquilibrage au cas où les pays de l'Opep respectent leurs engagements. «La chute de l'offre vénézuélienne (1,61 mb/j) a réduit la production de pétrole brut de l'Opep à 32,23 mb/j en décembre, ce qui a permis au baril de brut de remonter au-dessus de 70 dollars en début janvier, au plus haut de trois ans», a expliqué le rapport mensuel de l'agence qui coordonne les politiques énergétiques des grandes puissances économiques. Elle

prévoit, dans un contexte économique difficile du pays, une baisse de la production «encore plus prononcée», relevant que les sanctions financières américaines rendent encore «plus difficile» la tâche du secteur pétrolier vénézuélien. Par ailleurs, le marché a été également affecté par la production en mer du Nord, engendrant ainsi à une baisse de l'offre pétrolière mondiale de 405 000 bpj par rapport au mois de novembre 2017. Cependant, l'agence a indiqué qu'elle maintenait sa prévision de croissance de la demande mondiale en 2018 à 1,3 million bpj, contre 1,6 million bpj en 2017, expliquant que ce ralentissement, combiné

à la hausse de la production des Etats-Unis, «risque de peser sur les cours». «La production de brut des Etats-Unis dépassera les 10 millions bpj, supplantant l'Arabie saoudite et faisant jeu égal avec la Russie», a-t-elle averti, faisant état par ailleurs de la hausse des productions du Canada et du Brésil qui augmenteront l'offre hors-Opep de 1,7 million bpj en 2018. «Le ralentissement de la croissance est principalement dû à l'impact de la hausse des prix du pétrole, l'évolution des schémas d'utilisation du pétrole en Chine, la faiblesse récente de la demande de l'OCDE et du passage au gaz naturel dans plusieurs pays non

membres de l'OCDE», a-t-elle expliqué. Elle a relevé que les stocks commerciaux de l'OCDE ont diminué pour le quatrième mois consécutif en novembre, de 17,9 mb.

Le Brent clôture à 69,31 dollars à Londres

Les prix du pétrole hésitaient jeudi en fin d'échanges européens alors que l'Opep a relevé ses prévisions sur la production américaine tandis que le rapport hebdomadaire sur les stocks américains a fait état d'une nouvelle baisse des stocks de brut. Le baril de Brent de la mer du

Nord pour livraison en mars termine à 69,31 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 7 cents par rapport à la clôture de mercredi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de février prenait 4 cents à 64,01 dollars. Les cours de l'or noir, qui ont atteint leur plus haut niveau depuis décembre 2014 en début de semaine, restent à des niveaux élevés, même si les marchés commencent à s'inquiéter d'un possible rebond de la production, notamment aux Etats-Unis.

Mehdi F./APS

Investissement et création des richesses

La LF 2018 prévoit des mesures encourageantes

La loi de finances (LF) 2018 prévoit «des mesures encourageantes pour l'investissement et la création des richesses», ont souligné jeudi à Biskra les participants à une journée d'information consacrée à la loi de finances. Le chef du service de la législation fiscale auprès de la Direction générale des impôts, Amer Mohand a indiqué, au cours de son intervention relative aux «mesures fiscales de la loi de finances 2018» que cette loi donnait la priorité à «l'investissement producteur et vise à alléger les mesures fiscales» ainsi qu'à la prise en charge des préoccupa-

tions sociales». Il a également précisé que la LF 2018 englobait des mesures fiscales «incitatives» en vue d'encourager l'investissement et de soutenir la production nationale, notamment la nouvelle taxe douanière sur les produits finis,

dont le taux d'intégration est de 60%, afin de protéger l'entreprise économique nationale. Dans le but d'encourager l'entreprise nationale, la loi de finances 2018, en plus de l'exonération des taxes douanières sur certains produits,

prévoit un abattement sur les droits d'inscription sur la publicité foncière et également des réductions allant jusqu'à 90% sur des redevances annuelles versées aux services des Domaines ainsi que des réductions de l'impôt sur le

revenu global (IRG) pendant trois ans. De son côté, le représentant de l'Inspection douanière a affirmé lors de son intervention que des exonérations concerneront certaines matières importées, notamment celles destinées à la fabrication de l'alimentation de bétail. Il est à noter que cette journée d'information sur la loi de finances 2018, à laquelle ont pris part des cadres et des experts en économie, a été organisée par la chambre de commerce et d'industrie, CCI-Ziban, en collaboration avec la Direction générale des impôts et l'Inspection douanière de la wilaya de Biskra. **L. T.**

Commerce

L'importation de la pièce de rechange automobile ne sera pas suspendue

LE MINISTÈRE du Commerce a affirmé jeudi, dans un communiqué, qu'il n'a jamais été question de suspendre l'importation de la pièce de rechange, «indispensable» pour la maintenance du parc automobile roulant. Selon la même source, l'encadrement des importations récemment établi, concerne «uniquement» les kits de montage destinés à la construction des véhicules automobiles, pour lesquels seuls les constructeurs automobiles, dûment agréés par le ministère de l'Industrie et des Mines, sont autorisés à effectuer les opérations d'importation. **R. E.**

Emploi à Constantine

Baisse de 16% du nombre de placements effectués en 2017

■ Le nombre de personnes sans emploi placées en 2017 par l'antenne locale de l'Agence nationale de l'emploi (Anem) de Constantine a diminué de 16% par rapport à l'année 2016, a révélé jeudi à l'APS la directrice par intérim de cette agence, Ferial Chenikher.



Par Lyes B.

Le responsable a indiqué lors d'une conférence de presse consacrée au bilan des activités de l'agence en 2017, que le nombre de chômeurs ayant trouvé un emploi par l'entremise de l'Anem de Constantine a atteint 14 511 personnes contre 17 329 durant l'année 2016. Le recul de nouveaux projets prévus par diverses entreprises publiques

privés et étrangères, le manque du nombre d'offres signalés par les entreprises privés, notamment celles des domaines mécanique et pharmaceutique, et la réception de l'ensemble des projets réalisés dans le cadre de la manifestation Constantine, capitale de la culture arabe 2015, sont les facteurs qui ont causé cette réduction du nombre de placements, a-t-elle expliqué. La responsable a détaillé dans ce même contexte que 41,20 % de

ces personnes embauchées en 2017 relèvent du secteur des services, soit 4 973 personnes, 35 % du créneau bâtiment et des travaux publics (BTP) avec le placement de 4 222 demandeurs d'emplois représentant 21 % de nombre de placement alors que dans le secteur de l'industrie, 2 606 insertions ont été effectuées. Durant la même période, 12 071 demandeurs d'emploi ont été placés dans le cadre du système classique dont 7 915 dans

le secteur privé et 2 673 dans le secteur public et 1 100 au titre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), a-t-on encore noté ajoutant que dans le cadre de la formule du contrat de travail aidé (CTA), 1 340 demandeurs d'emploi ont été recrutés. La même intervenante a soutenu, par ailleurs que l'Anem de Constantine veillait à orienter les demandeurs d'emploi afin de leur offrir les meilleures conditions d'une intégration réussie dans le

monde du travail, à travers l'étude des demandes d'emploi en fonction des profils des uns et des autres. Soulignant «l'apport déterminant des campagnes de sensibilisation destinées aux jeunes personnes sans emploi», Mme. Chenikher a mis en exergue le rôle «important» du nouveau système d'information «Wassit», initié par l'Anem avec l'objectif de faciliter l'accès aux offres d'emploi pour les chômeurs. Plus de 58 000 nouveaux demandeurs d'emploi, âgés entre 16 ans et plus de 50 ans, ont été recensés en 2017 par l'antenne locale de l'Anem de Constantine qui dispose actuellement de sept agences secondaires dont deux au chef-lieu de wilaya, deux dans la commune d'El Khroub et trois autres dans les communes d'Aïn Abid, de Hamma-Bouziane et de Zighoud-Youcef.

L. B./APS

Ain Defla

250 foyers raccordés au gaz naturel à Djendel

Au total, 250 foyers ont été raccordés au gaz naturel, jeudi à la cité Sidi Nasser relevant de la commune de Djendel (Ain Defla), à l'occasion de la célébration de la journée nationale de la commune coïncidant avec le 18 janvier de chaque année, a-t-on constaté. La cérémonie de mise en gaz a été organisée dans une ambiance empreinte de joie et de convivialité en présence des autorités civiles et militaire de la wilaya, à leur tête, le wali, Benyoucef Azziz. Une enveloppe financière de 18 millions de dinars a été mobilisée pour le raccordement des foyers en question sur un réseau s'étendant sur 6,23 km, selon le directeur de l'antenne locale de la Société de Distribution de Gaz de l'ouest (SDO), Rebboud Djelloul. La célébration de la journée nationale de la commune a donné lieu également au lancement, en début de soirée, des travaux d'alimentation

en gaz naturel au profit de 450 foyers du quartier Bouhoud relevant de la commune de Ben Allal. Le réseau inhérent au raccordement s'étale sur 13,15 km au moment où le coût de l'opération s'est élevé à 50,39 millions de dinars, selon les explications fournies par les responsables de la direction de l'énergie de la wilaya, qui signalent que les travaux devraient s'achever à la fin du mois de juillet de l'année en cours. Au cours de son intervention, le directeur de l'administration locale (DAL), Hachemi Mokhtar, a indiqué qu'un programme visant à pallier le déficit en raccordement en gaz naturel au profit de 13 202 foyers répartis à travers la wilaya a été lancé depuis l'année 2016. Il a, à cet effet, fait état de la mobilisation d'une enveloppe financière de 832 millions de dinars, signalant que le programme en question a été exécuté à hauteur de 33%. Auparavant, la délégation de la

wilaya avait suivi par le biais du procédé de visioconférence, les travaux de la rencontre d'orientation nationale des président des Assemblées populaire communales et de wilayas (APC-APW) tenue à Alger, avant de se rendre, en fin d'après-midi, au siège de la commune de Khémis Miliana. Au cours de sa discussion avec les fonctionnaires de cette collectivité territoriale, le wali les a exhortés à se surpasser pour offrir les meilleures prestations possibles au citoyen dont ils sont au service. Après avoir procédé à l'installation du Conseil Communal Juvénile comptant 24 enfants âgés entre 7 et 13 ans, le wali de Ain Defla a honoré les maires (dont certains à titre posthume) qui se sont succédé à la tête de cette commune depuis l'indépendance, ainsi que les victimes de terrorisme et leur ayant droits.

Hocine A.

Sétif

Remise des clés de 450 logements sociaux participatifs

Les clés de 450 logements sociaux participatifs (LSP) réalisés à la cité El Hidhab (wilaya de Sétif) ont été remises jeudi soir à leurs bénéficiaires dans une ambiance de fête. Les opérations de distribution de logements se poursuivront durant l'année 2018 avec l'attribution d'un total de 3.780 logements de type promotionnel aidé (LPA) et LSP, dont 340 unités seront remises à leurs bénéficiaires

lundi prochain dans les communes d'El Eulma et El Guelta Ezarga à l'Est de Sétif et 600 autres unités d'«ici à mars prochain», a souligné le wali, M. Nacer Maâskri, précisant que 2 390 autres unités seront distribuées «dans le prochains mois» à travers plusieurs communes de la wilaya. Un quota de 985 logements réalisés dans le cadre de ces deux formules (695 LPA et 290 LSP) ont été distribués en

2017 à Sétif, a-t-on rappelé, précisant que durant cette même période il a été également procédé à la distribution de 4 029 logements publics locatifs (LPL) dans plusieurs communes de la wilaya. Les services de la wilaya ont annoncé la distribution en 2018 d'un quota de 2 297 LPL, rappelant la distribution en 2017 de 2 136 logements de type location-vente de l'Agence nationale de l'amélioration et du déve-

loppement du logement (AADL) et la programmation de la remise de 1 600 unités de même type «avant fin 218». Au total 3 567 aides financières à la construction rurale ont été accordées en 2017, a-t-on indiqué faisant état de prévisions de remise de 2 339 autres aides de même type dans le courant de l'année 2018.

Y. A.

Tissemsilt Lancement d'un plan de démocratie participative dans les communes

UN PLAN de démocratie participative a été lancé dernièrement au niveau des 22 communes de la wilaya de Tissemsilt, a-t-on appris jeudi du wali, Abdelkader Benmessaoud. Lors d'un point de presse en marge d'une rencontre consacrée au suivi de la rencontre nationale d'orientation des présidents d'APC et d'APW à distance, le wali a souligné que ce plan vise à écouter les préoccupations des citoyens et recenser les lacunes et problèmes rencontrés par chaque collectivité locale. Ce plan a également pour objectif d'associer des citoyens au suivi de l'exécution des opérations en matière de développement, notamment celles d'aménagement urbain et de disponibilité de l'eau, en plus de la consécration de la démocratie participative et la prise en charge des préoccupations des citoyens. M. Benmessaoud a salué les efforts déployés par les anciens présidents d'APC qui ont géré leurs communes durant les années 90 défiant toutes les conditions notamment sécuritaires et dont certains ont perdu la vie au service du pays. Cette rencontre a vu la présence des chefs de daires et cadres des directions de l'administration locale, de la réglementation et des affaires générales ainsi que des secrétaires généraux d'APC.

R.R.



Coopération algéro-tunisienne

Préparation d'une feuille de route entre El-Oued et le gouvernorat de Tozeur

■ La préparation d'une feuille de route pour la mise en œuvre des clauses de coopération et de partenariat entre la wilaya d'El-Oued (Algérie) et le gouvernorat de Tozeur (Tunisie) a été au centre d'une rencontre ayant regroupé jeudi les cadres des deux collectivités, sous la conduite de leurs secrétaires généraux.

Par Samir B.

La rencontre entre dans le cadre de la mise en œuvre des clauses de l'accord de jumelage cosigné le 4 janvier courant à Tozeur par le wali d'El-Oued, Abdelkader Bensaid, et le gouverneur de Tozeur, Salah Metiraoui, dans le cadre de la coopération décentralisée, conformément à la volonté politique des dirigeants des deux pays, a affirmé le wali d'El-Oued lors de l'accueil de la délégation tunisienne au siège de la wilaya. L'accord vise l'intensification des efforts pour le développement de la région frontalière, selon une approche et des enjeux nouveaux ainsi que des objectifs réalistes basés sur l'intérêt mutuel et commun, en associant les citoyens des deux collectivités frontalières et en exploitant les ressources de la région, a-t-il expliqué. Le principe d'établissement de liens de coopération entre les deux pays relève d'un choix stratégique dicté par la dimension historique, sociale et culturelle commune, retenu prin-



cipalement au service du développement de la région frontalière, un objectif qui ne peut se concrétiser qu'à travers la pour-

suite d'intenses efforts des deux parties permettant la mise en œuvre effective des clauses de l'accord de jumelage, souligne le

même responsable. Le secrétaire général du gouvernorat de Tozeur, Ziad El-Bekri, a mis en exergue, de son côté, l'importan-

ce de dynamiser et de donner forme aux liens de coopération et de partenariat entre ces deux collectivités frontalières, en tant que nécessité «*incontournable*» dictée par le principe de voisinage géographique et la volonté politique des deux pays de s'orienter vers une étape d'action commune de développement. Pour sa part, le secrétaire général de la wilaya d'El-Oued, Belkacem Kadri, a estimé que pour la concrétisation et l'impulsion effective des domaines de coopération et de partenariat, trois ateliers techniques ont été mis sur pied: le premier traitant des domaines d'investissement industriel et agricole, le deuxième du commerce et de l'échange d'expertises scientifiques, et le troisième de la santé et des possibilités d'exploitation des compétences. Selon le même responsable, la recherche de mécanismes pratiques de mise en œuvre des clauses de l'accord de jumelage a donné lieu à l'élaboration de trois programmes d'actions: le premier concernant les échanges touristiques, le deuxième les échanges culturels et le troisième les échanges sportifs et de jeunes. A travers ces ateliers et programmes, seront identifiés les domaines de coopération et de partenariat, notamment dans le segment agricole à travers le renforcement de la recherche scientifique et la mise en place d'un système d'échanges de données, en plus de l'échange d'expertises en matière de biodiversité et des mécanismes d'exploitation de l'énergie solaire dans l'irrigation agricole et la lutte contre les maladies transmissibles. Concernant le volet industriel et commercial, seront programmés des séminaires et expositions, en sus de la valorisation et l'identification d'opportunités d'investissement dans le tourisme et l'échange de délégations touristiques à travers l'encouragement de l'action des agences de tourisme et la tenue de festivals et d'expositions diverses, selon la même source.

S.B.

Sahara occidental

Le processus d'autodétermination n'a pas bénéficié d'attention internationale

Le processus politique d'autodétermination du Sahara occidental est resté bloqué et n'a pas bénéficié d'attention internationale, a noté Human Rights Watch (HRW) dans son nouveau rapport lancé jeudi à Paris. «*Le processus politique d'autodétermination du Sahara occidental, territoire sous contrôle marocain, est resté bloqué et a bénéficié de peu de médiation ni d'attention internationale*», a précisé le 28^e rapport annuel de l'ONG sur l'état des droits de l'Homme dans le monde, rappelant que le Maroc, puissance occupante, «*rejette le référendum sur l'indépendance*» du ce territoire déclaré non autonome par les Nations unies. Dans cette 28^e édition annuelle de son Rapport mondial de plus de 640 pages, HRW examine la situation des droits humains dans plus de 90 pays. Concernant le procès en appel des 24 militants sahraouis, l'ONG a souligné qu'il a été «*entaché*

de violations apparentes de procédure régulière, telles que le recours à un témoignage qui aurait été obtenu sous la contrainte sans examen approprié des allégations de torture». «*Le tribunal a ordonné des examens médicaux qui ont conclu que la torture ne pouvait être ni prouvée ni infirmée, une conclusion surprenante étant donné que ces examens, les premiers de nature médico-légale pratiqués sur ces accusés, ont eu lieu sept ans après les tortures présumées*», a rappelé le rapport, affirmant que, de façon générale, «*les tribunaux n'ont pas respecté le droit à un procès équitable*». Le rapport fait également observer que le gouvernement marocain continue d'imposer une interdiction de facto en place depuis 2015 à l'égard des missions d'Amnesty International et de Human Rights Watch. «*Comme les années précédentes, les autorités ont expulsé plusieurs visiteurs étrangers venus pour témoi-*

gner de la situation des droits humains au Sahara occidental ou bien pour y participer à des événements liés aux droits humains», a égayé le rapport, précisant que le 4 juillet 2017, les citoyennes espagnoles Laura Moreno et Andrea Sàez, venues rencontrer les défenseurs sahraouis des droits humains, «*n'ont pas été autorisées à débarquer à El-Ayoun (capitale du Sahara occidental occupé, NDLR) et ont été renvoyées*». Le rapport est revenu, par ailleurs, sur l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) sur l'accord commercial UE-Maroc pour les produits agricoles et sur celui de la pêche, rappelant que ces accords «*ne s'appliquaient pas au Sahara occidental, en raison du statut séparé et distinct garanti à ce territoire en vertu de la Charte des Nations unies et du principe de l'autodétermination des peuples*».

Amel N. /APS

Libye

L'envoyé de l'ONU met en garde contre un statu quo qui n'est pas tenable

Le statu quo en Libye n'est pas tenable, a prévenu le représentant spécial du secrétaire général pour ce pays, Ghassan Salamé, qui a rappelé au Conseil de sécurité la persistance de la violence malgré des signes encourageants d'amélioration, selon un communiqué publié par l'ONU. Récemment, une importante cargaison d'explosifs a été saisie par des garde-côtes grecs, en dépit de la

sévérité de l'embargo sur les armes pourtant en vigueur en Libye. «*Une arme de plus dans un pays où en circulent déjà 20 millions est une arme de trop*», a résumé M. Salamé, qui est également le chef de la Mission des Nations unies pour la Libye (Manul). Au cours du mois écoulé, des affrontements ont éclaté près de la frontière avec la Tunisie entre des forces affiliées à deux communautés rivales,

tandis que la zone à l'est de Tripoli reste un point chaud et que les tensions sont vives autour de Derna, a-t-il précisé. «*Des hommes, des femmes et des enfants continuent d'être tués ou blessés lors de tirs croisés et d'attaques aveugles, les groupes armés se livrant à des affrontements dans des zones résidentielles*», a déploré le représentant spécial. Dans ce contexte sécuritaire à hauts

risques, M. Salamé a estimé que le «*Plan d'action des Nations unies en vue de la reprise d'un processus politique sans exclusive pris en main par les Libyens*» fournissait la feuille de route idoine pour rétablir la stabilité dans le pays et mettre en œuvre l'Accord politique libyen. Mais la transition en cours ne prendra fin qu'avec l'adoption d'une Constitution, dont le texte préparé par l'Assemblée constituante

fait actuellement l'objet d'un examen juridique, a souligné le haut fonctionnaire. De ce cadre constitutionnel et de législations adéquates dépendent la tenue d'élections crédibles plus tard cette année et la formation d'un gouvernement en mesure de répondre aux attentes des citoyens. M. Salamé s'est toutefois félicité des avancées réalisées dans l'actualisation des listes électorales.

R.M.



Irak

Dans le sud, les conflits tribaux effraient familles et policiers

■ «Ici, ce sont les balles qui parlent», déplore Daoud Salmane. Pendant des années, cet Irakien a subi en silence les conflits entre tribus dans son village, mais le jour où une balle perdue a blessé son fils, il a décidé de déménager.

Par Rosa C.

Dans la province méridionale de Bassora, les différends entre les six ou sept tribus de la région dégénèrent régulièrement en bataille rangée. De ces violences, et la spirale des vengeances qui s'ensuit, les membres des forces de sécurité se tiennent soigneusement à l'écart, par peur des représailles.

Les conflits tribaux et les règlements de comptes ensanglantent depuis des années la région à la frontière avec le Koweït. Mais avec la mobilisation de l'ensemble des forces de sécurité dans la guerre contre le groupe Etat islamique (EI), les familles prises entre deux feux se sont senties encore plus abandonnées. Daoud Salmane, 41 ans, est catégorique: «Sans armes, une famille ne peut pas survivre» dans toutes ces villes et localités où les affrontements à l'arme automatique, parfois des mitrailleuses, transforment «des zones résidentielles en champs de bataille». C'est lors d'une énième querelle réglée à coups de feu que son fils Ali, 15 ans, a été blessé à l'épaule par une balle perdue, alors qu'il se tenait devant la maison familiale. Depuis, la famille a déménagé vers la ville de Bassora, loin des zones tribales du nord de la province, raconte ce père de famille à l'AFP. Face à ces conflits qui éclatent parfois pour des différends commerciaux, des questions d'honneur ou même pour des matchs de football, les policiers ne sont d'aucune aide, assurent les habitants. En l'absence de l'armée et de la police fédérale, «les policiers locaux évitent de s'immiscer dans ces conflits parce que rien ne les protège: ils n'ont ni blindés ni chars comme l'armée», explique Ghanem Hamid, membre du conseil provincial. Et quand bien même ils pourraient intervenir, beaucoup de policiers s'y refusent, de peur d'une vendetta, car beaucoup d'entre eux sont eux-mêmes issus de tribus. La solution, assure Haydar Ali, un ingénieur de 34 ans, serait de faire venir des soldats et des policiers «d'autres provinces pour qu'aucune relation sociale ou liens tribaux ne puissent

jouer». Il faut aussi saisir les armes, plaident les habitants, alors que perquisitions et descentes de police ont régulièrement lieu, sans toutefois venir à bout de l'immense arsenal disséminé dans la province, la seule d'Irak à avoir un accès maritime. Les tribus ont mis la main sur ces armes lors du retrait de l'armée irakienne du Koweït en 1991 et durant l'invasion conduite par les Etats-Unis en 2003, explique le cheikh Abbas al-Fadhli, conseiller du gouvernorat en charge des affaires tribales. Dans cette région, riche en pétrole et où sont implantées différentes compagnies étrangères et de nombreuses raffineries, ces affrontements parviennent parfois même à bloquer l'activité de ces sociétés, affirme le général Jamil al-Chomari, en charge des opérations à Bassora. «Les affrontements tribaux conduisent à fermer des routes, empêchant les employés des compagnies pétrolières de se rendre à leur travail, et endommagent parfois les installations électriques», note-t-il. Pour faire cesser ces violences, plaide Haydar Ali, il faut opérer un véritable changement de mentalité. «Les conflits tribaux doivent être proscrits par la société avant même d'être proscrits par la loi», martèle-t-il. Car l'impunité dont bénéficient les membres de tribus impliqués dans des affrontements armés «accroît ce fléau», renchérit Saadoun Jassem, instituteur de 46 ans. Cheikh Mohammed al-Zeydaoui, dignitaire de la tribu des

listes de la politique irakienne, «Bassora souffre à la fois d'importantes violences tribales mais aussi du crime organisé». Dans le pays désormais débarrassé de l'EI, «le principal défi en termes de sécurité est interne», poursuit l'expert qui publie Inside Iraqi Politics. Car «les myriades de groupes du Hachd al-Chaabi», ces unités paramilitaires principalement venues du sud du pays qui ont appuyé les forces gouvernementales dans la lutte anti-EI, «se transforment en mafias locales». Ils augmentent ainsi le nombre d'armes en circulation, et les affrontements qui vont avec.

R. C.



PH. > D. K.

Bou Zeyd, a rejoint la commission en charge des conflits tribaux au sein des forces armées. Dans le sud de l'Irak, ce sont les tribus plutôt que les tribunaux qui gèrent ces différends. Lors de réunions en présence des dignitaires des deux parties et d'autres tribus jouant les parrains et médiateurs, les familles discutent durant de longues heures le «prix du sang» – s'il y a eu des morts – sous forme de compensation financière ou réclament le bannissement de certains membres. En 2017, dit-il, cette instance «a réglé 176 différends entre des tribus, dont certains couraient depuis une quinzaine d'années». Le nombre de conflits pourrait continuer de grimper car, note Kirk Sowell, spécia-



Points chauds

Négociations

Par Fouzia Mahmoudi

Angela Merkel ne semble pas près de pouvoir trouver le répit alors que ses alliés, de convenance politique du moment, sont déjà prêts à la lâcher. En effet, Alors que les élites politiques allemandes semblaient être parvenues à un compromis qui permettra à terme la formation d'une nouvelle coalition gouvernementale, certains semblent déjà avoir changé d'avis. Dimanche, plusieurs responsables sociaux-démocrates (SPD) ont ainsi pris leurs distances avec l'accord gouvernemental négocié avec la CDU-CSU d'Angela Merkel. L'enjeu est pourtant majeur, l'Allemagne traversant une crise politique depuis les élections législatives du 24 septembre dernier. Le maire SPD de Berlin, Michael Müller, s'est dit «très critique» à l'idée d'une nouvelle coalition avec le centre droit, dans une interview au *Tagesspiegel*. Après le scrutin législatif de septembre, «refaire la même coalition avec la même politique ne constitue pas la réponse appropriée», a-t-il dit. Le SPD comme les conservateurs, déjà partenaires au sein du gouvernement de coalition sortant (2013-2017), ont enregistré de lourdes pertes lors de ces législatives. Un autre poids lourd du parti, la dirigeante de l'Etat de Rhénanie-Palatinat Malu Dreyer, a dénoncé la politique migratoire prévue par l'accord, qui fait la part belle aux demandes des conservateurs en plafonnant à environ 200 000 le nombre de demandeurs d'asile autorisés annuellement dans le pays. Ce point est «très difficile» pour le SPD, a-t-elle dit au groupe de presse régional Funke. Un troisième dirigeant du SPD, Ralf Stegner, a, lui, prévenu que son parti ne gouvernerait avec les conservateurs que si le code du travail était durci pour empêcher les entreprises d'embaucher en CDD sans justification. Sans cela, «le SPD ne devrait pas entrer dans une coalition», a-t-il dit au quotidien *Die Welt*. Cet accord, qui doit permettre à l'Allemagne de sortir de plusieurs mois d'impasse politique, a été négocié et validé par la direction des sociaux-démocrates (SPD) et des conservateurs. Mais rien n'est encore inscrit dans le marbre. Un congrès des délégués du SPD doit encore se prononcer le 21 janvier pour approuver le principe de cette alliance, ce qui ouvrirait la voie à des négociations sur un contrat de coalition détaillé. Ou, au contraire, l'invalider, ce qui précipiterait probablement la convocation de nouvelles élections. Un nouveau scrutin qui pourrait voir la fin de la carrière politique de Merkel, tout du moins en tant que chancelière, et surtout replonger l'Allemagne dans la tourmente politique, le pays étant déjà sans gouvernement depuis septembre dernier.

F. M.

Espagne

Puigdemont assure pouvoir diriger la Catalogne depuis la Belgique

Le dirigeant indépendantiste Carlos Puigdemont a assuré hier pouvoir diriger la Catalogne depuis la Belgique et éviter ainsi d'être emprisonné en revenant en Espagne où il est poursuivi par la justice, malgré les avertissements du gouvernement espagnol sur une investiture à distance.

«En prison, je ne pourrais pas m'adresser aux gens, ni écrire, ni recevoir de visiteurs... La seule manière est de pouvoir continuer à le faire en liberté, en sécurité. Je ne peux pas agir comme président (régional) si je suis prisonnier», a expliqué M. Puigdemont lors d'une interview à la radio catalane Catalunya Radio depuis la Belgique où il s'est exilé avec plusieurs de ses anciens ministres. «Il est évident que ce ne sont pas les conditions de normalité que nous aimerions, mais malheureusement il serait beaucoup plus difficile de le faire depuis l'Etat espagnol, où nous serions en prison... que de le faire d'ici», a-t-il expliqué. «Aujourd'hui, les grands projets

d'entreprises, universitaires ou de recherche se dirigent aussi principalement en utilisant les nouvelles technologies à distance», a-t-il ajouté.

Ses déclarations interviennent alors que le nouveau président du parlement catalan, Roger Torrent, consulte les différents partis pour proposer un candidat à la présidence régionale, après les élections du 21 décembre où les indépendantistes ont remporté la majorité absolue des sièges. Carlos Puigdemont, qui est parti pour Bruxelles peu avant son inculpation pour rébellion et sédition, entend être investi à distance, ce que les services juridiques du parlement catalan jugent illégal. M. Puigdemont est le seul candidat au poste de président régional, après un accord entre sa formation Ensemble pour la Catalogne et l'autre grand parti séparatiste Gauche républicaine de Catalogne (ERC).

Les trois formations indépendantistes ont remporté la majorité absolue lors des élections du 21 décembre, ce qui lui donne

en théorie toutes les chances de remporter le vote d'investiture prévu à la fin du mois.

Le chef du gouvernement espagnol Mariano Rajoy a prévenu qu'il empêcherait la nomination de Puigdemont, qui doit être signée par le roi Felipe VI, et maintiendrait la tutelle imposée à la Catalogne depuis fin octobre si M. Puigdemont se faisait investir depuis la Belgique.

«Si le Parlement m'investit comme président, le chef de l'Etat n'a en aucun cas le droit d'empêcher ce mandat», a affirmé M. Puigdemont.

Le dirigeant catalan assure avoir assez de légitimité pour gouverner. «Je suis un député comme un autre, parfaitement apte à être investi comme président (...) J'ai tout le droit du monde et j'espère qu'il sera respecté», a-t-il ajouté sur Catalunya Radio. Il compte présenter par vidéoconférence son programme de gouvernement – passage obligé de la procédure d'investiture –, ou bien le faire lire par quelqu'un d'autre.



Festival du court-métrage et de la photographie à Oran

L'importance de la formation au cœur de l'évènement

■ L'importance de la formation dans le domaine de l'audiovisuel a été mise en relief à Oran par plusieurs artistes et spécialistes de l'image, lors d'une rencontre ouvrant les activités de la première édition du Festival du court-métrage et de la photographie.

Par Abla S.

La valeur de la formation dans le domaine audiovisuel a été débattue lors d'une rencontre ouvrant les activités de la première édition du Festival du court-métrage et de la photographie. Cette séance, tenue à la Chambre de commerce et d'industrie de l'Oranie (CCIO), a réuni un public nombreux composé notamment de candidats en lice, d'enseignants, d'étudiants et de cadres et bénévoles de l'association socioculturelle locale «Santé Sidi El-Houari» (SDH) initiatrice du Festival.

Le président de «SDH», Kamel Bereksi, a fait valoir à cette occasion l'intérêt de cette 1^{re} édition en expliquant qu'elle résulte d'un «processus de réflexion et de formation entamé en novembre 2016 avec le soutien de l'ambassade des Etats-Unis en Algérie au titre de l'initiative pour le partenariat avec

le Moyen-Orient (MEPI)».

«Le festival donne la visibilité à toutes les réalisations accomplies à la faveur de cette coopération marquée par la mise en œuvre du programme de formation-insertion "Ibda3com" dédié à l'audiovisuel, et ce, au profit de plus de 300 jeunes», a souligné M. Bereksi.

«Les stages de formation organisés dans ce contexte se sont tenus à Oran et dans différentes wilayas du pays par le biais des caravanes culturelles animées par les équipes pédagogiques de l'association SDH», a-t-il indiqué.

Conformément aux objectifs du programme «Ibda3com», à savoir la promotion de l'engagement civique par l'expression artistique, le festival met en lumière «la conjonction entre l'art, la citoyenneté et le développement», a-t-il soutenu.

Le président d'honneur de cette 1^{re} édition, Mohamed Bensalah a, quant à lui, mis l'accent sur «le rôle du professionnel



de l'image dans le travail de sensibilisation», plaidant à cet égard pour une formation qui soit davantage axée sur «l'utilisation intelligente des outils audiovisuels». Le président du jury du festival, le comédien Hassan Kechache a, de son côté, salué l'initiative ayant donné naissance à cette 1^{re} édition, la qualifiant

d'«importante par le seul fait qu'elle s'inscrit dans le cadre de l'activité associative».

La scénariste Sarah Berretima qui est membre du jury a, pour sa part, adressé ses encouragements aux candidats et ses souhaits quant à la pérennisation de ce festival.

Deux activités majeures sont

au menu de cette édition, la première étant prévue hier avec le vernissage d'une exposition photographique, tandis que la deuxième verra, aujourd'hui, la projection des dix courts-métrages en compétition.

A. S.

Afin d'assurer la bonne restauration des biens culturels

Plus de vingt nouveaux architectes agréés par l'Etat

Des certificats de qualification pour la valorisation et la restauration des sites et monuments culturels ont été remis mardi, à Alger, à 28 architectes agréés pour la restauration des biens culturels immobiliers.

Délivrés par le comité sectoriel des sites protégés, les certificats ont été remis à des archi-

tectes nouvellement diplômés des universités d'Alger, Béjaïa, Blida et Bouira, lors d'une cérémonie en présence du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, et des directeurs de wilaya de la culture. Créé en 2006, le comité, qui dépend du ministère de la Culture, délivre des certificats de qualification à des architectes qualifiés, désormais habilités à intervenir dans des opérations de restauration de biens culturels immobiliers. Depuis cette date, quelques 90 architectes

diplômés de l'Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme (Epaup) ont été agréés. Le ministre de la Culture a souligné, à cette occasion, que la préservation des sites et monuments culturels constituait un des défis pour son secteur, renforcé par l'agrément de ces nouveaux architectes à même de «comblent le vide» en matière de restauration des monuments culturels, a-t-il dit. Pour lui, la préservation de La Casbah d'Alger reste «une des priorités» de son départe-

ment qui assure, à travers l'Agence de réalisation des grands projets culturels (Arpc), le suivi technique des travaux de restauration, rappelle-t-il.

Le dossier de revalorisation et de restauration de La Casbah d'Alger, classée au patrimoine mondial en 1992, avait été transféré en 2016 du ministère de la Culture, qui en avait la charge, aux services de la wilaya d'Alger.

Une rencontre internationale sur La Casbah d'Alger réunira le 21 février à Alger des experts de

Unesco aux côtés d'experts algériens pour la préservation et la restauration des monuments culturels, a indiqué le ministre.

La loi sur la protection du patrimoine culturel de 1998 précise que la gestion de maîtrise d'œuvre des biens culturels immobiliers proposés au classement, classés ou inscrits sur la liste de l'inventaire, est «assurée par des spécialistes qualifiés».

M. K.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Hôtel Sofitel (El Hamma)

Jusqu'au 6 février :

Une exposition photographique nommée «Alger, ville de tous les contrastes» est organisée depuis le 6 janvier et se poursuivra jusqu'au 6 février prochain tout en reprenant les travaux de la photographe Yasmin Lalle. L'exposition s'intéresse, comme son nom l'indique, aux différents aspects de la capitale, au travers de photographies capturant la vie quotidienne d'une ville aux multiples facettes.

Salle des Actes de l'Institut Cervantès d'Alger (rue Khelifa-Boukhalfa, Alger)

Jusqu'au 25 janvier :

A l'occasion du 80^e anniversaire du Guernica de Picasso, l'ambassade d'Espagne et l'Institut Cervantès d'Alger organisent une exposition intitulée «Dialogue hispano-algérien sur le Guernica».

L. B.

Musique

CLE13 en concert à Annaba et Constantine en février

LE GROUPE algérien CLE13 avait entamé une tournée autour de plusieurs villes algériennes. Il sera à Annaba et Constantine les 1^{er} et 3 février 2018.

Formé en 2010 par des étudiants à Jijel, le groupe a déjà participé à plusieurs festivals dont le Festival national du diwan à Béchar, le Festival national des arts expressifs à Chlef et ont partagé la scène aux côtés du groupe Democratot à Constantine en 2013.

Ils produisent leur nouveau single «Lella Sabrina» en 2016 qui rencontre un énorme succès sur la toile algérienne, celui-ci annoncera la sortie de leur nouvel album. Ils seront donc à l'Institut français d'Annaba le 1^{er} février à 19h00 et le 3 février à l'Institut français de Constantine à 19h00.

R. C.

Musique

Bientôt, le raï inscrit comme patrimoine mondial

L'inscription par l'Unesco du genre raï comme chant populaire d'Algérie au patrimoine mondial est en «bonne voie», a affirmé à Oran le professeur Slimane Hachi, directeur du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH).

Dans une déclaration à la presse en marge d'une conférence intitulée «Autour de l'œuvre de Mouloud Mammeri» qu'il a animée au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran, Slimane Hachi a indiqué que «le dossier de l'inscription du raï est en cours d'examen par les différents organes et experts de l'Unesco, et doit suivre toutes les étapes d'évaluation, comme tous les dossiers de demande

d'inscription au patrimoine mondial».

Slimane Hachi a souligné, concernant le raï, qu'«il s'agit d'un genre pratiqué dans de nombreuses localités de l'Ouest algérien, mais qui est commun à tout le pays», rappelant que le raï est une pratique culturelle ancienne dont l'origine est le bedouï qui existe depuis des siècles.

«Notre démarche vise à le classer dans son historique, dans ses changements, ses mutations, comme il se transmet d'une génération à l'autre», a-t-il souligné.

Le directeur du CNRPAH a fait savoir que deux autres dossiers ont été transmis à l'Unesco en mars 2016. Il s'agit de l'art de distillation d'eau de rose et de fleurs



El Hadi Ould Ali, ministre de la Jeunesse et des Sports «Les Jeux africains de la jeunesse doivent être une réussite»

LE MINISTRE de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a annoncé, jeudi à Alger, que «l'ensemble des Fédérations sportives nationales seront impliquées dans l'organisation des Jeux africains de la jeunesse (JAJ-2018), prévus du 19 au 28 juillet à Alger», indique jeudi un communiqué du MJS.

Lors d'une réunion avec les représentants de 37 fédérations sportives nationales, Ould Ali réaffirmé l'engagement de son département à faire de ces «jeux une réussite pour le sport nation-

nal et africain ainsi que pour le rayonnement de l'Algérie sur la scène internationale».

De leur côté, les présidents et représentants de Fédérations sportives ont souligné leur engagement et leur disponibilité à prendre part activement à l'organisation des JAJ-2018, souligne la même source.

Au cours de cette réunion, le ministre a instruit ses services pour le règlement de la question des subventions nationales et du financement au profit des fédérations sportives.

Tournoi international ITF Juniors Magic Trophy-Hammamet Trois tennismen algériens au rendez-vous

TROIS JOUEURS algériens, dont une fille, prendront part au tournoi international 5th ITF Juniors Magic Trophy, prévu du 23 au 28 janvier, au tennis club de Hammamet (Tunisie), selon la liste des participants dévoilée jeudi, par les organisateurs.

Il s'agit de Youcef Rihane, Mohamed Ali Abibsi et Lynda Benkaddour.

Rihane (255^e mondial) entamera la compétition directement dans le tableau final tandis que son compatriote Abibsi (2097^e mondial) a été retenu pour disputer les qualifications. Benkaddour (374^e mondiale),

l'unique algérienne engagée dans cette compétition a été versée dans le tableau final.

Plusieurs joueurs et joueuses bien classés dans le «ranking mondial» seront présents à Hammamet, notamment les Espagnols Carlos Lopez Montagud (56^e mondial), Alejandro Vedri Asensi (98^e mondial), la Roumaine Selma Stefania Cadar (128^e mondiale) et la Russe Maria Krupenina (143^e mondiale).

Ce tournoi classé grade 2, se déroulera sur les courts en terre battue du tennis club de Hammamet (Tunisie).

CAN-2018 de handball

Daoud out pour le reste du tournoi

L'AILIER GAUCHE algérien, Hichem Daoud, blessé aux adducteurs, a déclaré forfait pour le reste de la Coupe d'Afrique des nations 2018 (CAN-2018) de handball au Gabon, a-t-on appris jeudi du staff technique. «Malheureusement Daoud est out pour toute la CAN en raison d'une blessure. Il a été remplacé par Hamoud. C'est un coup dur pour toute l'équipe», a regretté l'entraîneur national, Sofiane Haïouani. Le handballeur d'Istres (France) s'est blessé mercredi face au Cameroun (31-23) mais Haïouani n'avait parlé que d'un «pincement» aux adducteurs, sans se prononcer sur la disponibilité de Daoud pour le reste du tournoi. «Avec un bon traitement, les Verts espèrent récupérer Daoud pour les quarts de finale», avait avancé plus tôt le chef de la délégation algérienne et vice-président de la Fédération algérienne de handball (FAHB), Driss Hassaoui. Avec Messaoud Berkous et Abderrahim Berriah, l'ancien joueur du HBC El-Biar

(26 ans) a été parmi les meilleurs éléments sur le terrain face au Cameroun avant que des douleurs aux adducteurs ne le poussent à quitter ses coéquipiers, la main sur la cuisse. Réuni en urgence dans la nuit de mercredi à jeudi, le staff technique composé de Haïouani et Zinedine Mohamed-Seghir a décidé d'appeler à la rescousse Ayat Allah Khomeini Hamoud dont le nom se trouvait dans la liste des réservistes avec Réda Arib. Titulaire indiscutable des Verts par le passé mais loin de sa meilleure forme actuellement, le joueur de l'ES Ain Touta bénéficie encore d'un concours de circonstances pour se frayer un chemin jusqu'à la liste des 16, lui qui a fait le voyage au Gabon seulement en raison du départ d'Abdelkader Rahim de l'équipe pour un différend avec Haïouani. La blessure de Daoud s'ajoute à celles d'Ayoub Abdi (épaule) et Hichem Kaâbache (doigt), soit trois pièces maîtresses dans l'échiquier du Sept national.

Cyclisme/La Tropicale Amissa Bongo (3^e étape) Youcef Reguigui 4^e

LE CYCLISTE algérien Youcef Reguigui a terminé à la quatrième place de la troisième étape de la Tropicale Amissa Bongo, course entre Fougamou et Lambaréné (114 km), alors que la victoire finale est revenue à l'Italien Nocentini Rinaldo de l'équipe Sporting Tavira. Le coureur algérien de l'équipe algérobélge Sovac-Natura4Ever, a terminé l'étape à deux secondes du vainqueur, l'Italien Nocentini

Rinaldo (2h43:04). Au classement général de l'épreuve, Reguigui occupe la 7^e place avec un temps de 10h28:19, à 11 secondes seulement de l'Australien Jones Brenton qui garde le maillot jaune de leader, devant l'Allemand Carstensen Lucas (10h28:09). La quatrième étape, la plus longue de La Tropicale Amissa Bongo, mènera jeudi le peloton de Ndjole à Mitzic (182 km).

Ligue I Mobilis (17^e journée) Favorable au CSC

■ Le leader de la Ligue I Mobilis, le CS Constantine, évoluera sur du velours lors de cette 17^e journée de championnat qui se poursuit aujourd'hui. En effet, les Constantinois donneront la réplique chez eux, au stade Hamlaoui de Constantine, à la formation du DRB Tadjenant qui ne devrait pas pouvoir les stopper.

Par Mahfoud M.

Les coéquipiers d'Abid, meilleur buteur du championnat, sont capables de garder leur avance dans le classement général et comptent amorcer leur retour en force après deux semi-échecs à domicile face à l'OM et à l'extérieur face au NAHD. Les poulains d'Amrani sont conscients du fait qu'ils ne doivent pas laisser filer cette occasion sous peine de se retrouver sous la menace de leur poursuivant direct, la JS Saoura. Le stade olympique accueillera cet après-midi un autre derby algérois après celui d'hier entre le CRB et l'USMH. En effet, l'affiche USMA-NAHD devrait capter l'attention des puristes de la balle ronde nationale. Les Rouge et Noir qui ont décroché leur billet de qualification pour les huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie, après avoir battu le CSC, souhaitent maintenant se ressaisir en championnat et grignoter d'autres places dans le classement de la Ligue I. Toutefois, ils devront faire très attention à cette équipe du Nasria qui ne se présentera pas en victime expiatoire et fera tout son possible pour revenir avec le meilleur résultat possible et pourquoi pas réussir à surprendre les Rouge et Noir, ce qui reste aussi dans ses cordes. Un autre match devrait attirer attention lors de cette journée, c'est cette opposition entre l'Entente de Sétif et le Mouloudia d'Alger,



Les Constantinois souhaitent se reprendre

soit deux équipes qui jouent les premiers rôles et souhaitent, toutes deux, rattraper leur retard par rapport au CSC. Les Sétifiens ne veulent pas se faire distancer encore et souhaitent enregistrer un autre succès à domicile. Toutefois, le Doyen essayera de réussir à enregistrer un résultat probant même s'il sait que ce déplacement ne sera pas de tout repos. Le MC Oran qui jouera sur ses bases, souhaite empêcher les trois points du succès lors de ce match face au Paradou AC. Les Hamraoua voudront certainement faire plaisir à leurs fans qui se déplaceront en force pour encourager leurs siens. Toutefois, ils devront se méfier de cette équipe du PAC qui ne se déplacera pas en victime expiatoire et fera tout pour

revenir avec le meilleur résultat possible. Enfin, le dernier match opposera à Médéa, l'Olympique local à l'USM Bel Abbès, soit une rencontre équilibrée entre deux équipes qui souhaitent grappiller encore quelques places dans le classement général. Les gars du Titteri feront tout pour l'emporter, mais les Bel-Abbésiens ne l'entendent pas de cette oreille et souhaitent revenir au moins avec le point du nul.

M. M.

Le programme :
Samedi 20 janvier 2018 :
OM-USMBA (15h)
MCO-PAC (16h)
USMA-NAHD (16h)
CSC-DRBT (16h)
ESS-MCA (19h)

Classement FIFA L'EN à la 57^e position



deux autres représentants africains, le Maroc et le Nigeria, occupent respectivement les 39^e et 51^e places mondiales. En revanche, c'est le statu quo dans le Top 10. Avec seulement vingt-deux matches amicaux disputés depuis l'édition de décembre, il n'est pas surprenant de voir que le premier Classement mondial FIFA de l'année 2018 comporte bien peu de changements. L'Allemagne reste au sommet d'un Top 10 inchangé tandis que l'Islande (20^e, plus 2) est la seule équipe à entrer dans le Top 20, au détriment des Pays-Bas (21^e, moins 1). Si la Croatie (15^e, plus 2) gagne également du terrain

dans cette partie du tableau, les mouvements plus notables se trouvent un peu plus loin dans la hiérarchie. La Tunisie (23^e, plus 4) récolte ainsi les fruits de sa qualification pour la Coupe du Monde de la FIFA 2018 tandis que le Koweït (174^e, plus 15), le Soudan (124^e, plus 12) et le Salvador (90^e, plus 10) progressent tous de plus de dix places. Enfin, le Liban (84^e, plus 1) et surtout la Palestine (75^e, plus 5) atteignent tous les deux le meilleur classement de leur histoire. Le prochain Classement mondial FIFA sera publié le 15 février 2018.

Le Top 10 africain :

- 1- Tunisie (23^e)
- 2-Sénégal (24^e)
- 3-Egypte (30^e)
- 4-Maroc (39^e)
- 5-RD Congo (43^e)
- 6-Burkina Faso (44^e)
- 7-Cameroun (45^e)
- 8-Ghana (50^e)
- 9-Nigeria (51^e)
- 10-Algérie (57^e)

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tribunal criminel de Ghardaïa

Relaxe pour 4 militants du FFS

LE TRIBUNAL criminel près la cour de Ghardaïa a prononcé jeudi la relaxe de quatre militants du parti Front des forces socialistes (FFS), a-t-on constaté sur place. Les quatre militants de la fédération FFS de Ghardaïa étaient poursuivis pour les chefs d'inculpation d'«association de malfaiteurs, dans le but de renverser le régime, incitation des citoyens à prendre les armes contre l'autorité de l'Etat ainsi que l'atteinte à l'intégrité territoriale du pays», selon les griefs retenus par le tribunal. Lors du procès, le représentant du ministère public a requis l'application de la loi, tandis que le collectif de la défense, composé d'une vingtaine de bâtonniers et d'avocats, a plaidé pour un non-lieu, en expliquant que ces militants ont contribué à l'apaisement et au retour du calme dans la région. Dans une déclaration à l'APS à l'issue du verdict, le premier secrétaire du FFS, Mohamed Hadj Djillali, présent à l'audience, a exprimé sa «satisfaction» du déroulement du procès, soulignant que ce verdict «favorable» est le fruit des efforts déployés par les militants du FFS «pour les droits de l'homme et la liberté d'expression». «Nous sommes un parti qui milite pacifiquement pour les droits de l'Homme, la liberté d'expression,

le respect mutuel et la cohabitation», a-t-il ajouté. L'arrestation des quatre militants remonte à novembre 2016, lorsqu'ils ont été accusés d'utiliser les réseaux sociaux pour appeler à la haine et à la discorde entre les habitants de la vallée du M'zab (Ghardaïa), qui a été le théâtre d'affrontements entre groupes de jeunes, émaillés d'actes de vandalisme, de pillage et d'incendie. Ils ont été appréhendés et présentés devant le parquet qui a décidé de les poursuivre pour plusieurs «délits graves». Ces événements douloureux avaient éclaté en novembre 2013 à Guerrara avant de se propager dans la vallée du M'zab qui compte quatre communes (Daya Ben Dahoua, Ghardaïa, Bounoura et El-Atteuf) et Berriane, rappelle-t-on. L'ensemble des intervenants durant le procès ont loué les efforts déployés par les sages de la région à la faveur de la concrétisation sur le terrain de la paix et le calme dans la région de Ghardaïa. Une forte délégation du parti FFS, composée de secrétaires nationaux, députés et militants des droits de l'Homme, ont assisté à ce procès qui s'est déroulé dans de bonnes conditions.

Slim O./APS

Mostaganem

La police des frontières déjoue une tentative de harga

LES SERVICES de la police algérienne des frontières (PAF) de la sûreté de wilaya de Mostaganem ont réussi à déjouer une tentative d'émigration clandestine à partir du port de Mostaganem, a révélé vendredi ce corps de sécurité. «L'opération a eu lieu lundi dernier vers 18 heures au niveau de la gare maritime lors du traitement des voyageurs de la ligne Mostaganem-Valence (Espagne) à bord d'un navire battant pavillon chypriote», a-t-on indiqué. Lors du contrôle routinier des véhicules des voyageurs, les agents de la PAF ont découvert que les traits de deux accompagnateurs du propriétaire d'un véhicule touristique immatriculé à l'étranger ne correspondaient pas à leurs passeports et cartes de résidence. Accusé d'assistance à deux citoyens algériens, dont un mineur, pour traverser illégalement les frontières à l'aide de documents falsifiés, le propriétaire du véhicule résidant à l'étranger, âgé de 62 ans, originaire de la wilaya de Chlef, a été immédiatement arrêté, ainsi que les deux passagers clandestins, a-t-on précisé. Selon la PAF, l'en-

quête a déterminé que le premier clandestin (32 ans), originaire de Chlef, avait utilisé les documents d'un tiers pour quitter le territoire national avec l'aide du propriétaire du véhicule résidant à l'étranger. Ce dernier a également tenté de faire traverser illégalement la frontière à un mineur âgé de 13 ans, résidant également à Chlef. Les trois individus ont été présentés devant le procureur de la République, près la cour de Mostaganem, qui a ordonné de placer le propriétaire du véhicule et le passager clandestin adulte sous contrôle judiciaire. Quant au passager clandestin mineur, il a été déféré devant le juge des mineurs, puis remis en liberté.

Hania F.

Le monde selon Donald Trump



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou/ Après un mercredi d'enfer

Intervention salutaire des gendarmes pour empêcher la fermeture de la route

Les éléments de la Gendarmerie nationale ont, ce jeudi, empêché la fermeture de la RN 12 à Chemlal dans la commune de Tizi Ouzou par des individus qui voulaient, pour le 2^e jour consécutif, la bloquer afin de réclamer la remise en liberté de deux jeunes du village placés sous mandat de dépôt par le parquet de Tizi Ouzou la veille dans le cadre d'une affaire liée au trafic de drogue.



Par Hamid Messir

sachant que cette action avait été perpétrée pendant toute l'après-midi du mercredi jusqu'en début de soirée. Des usagers pris dans ces bouchons ont dû passer une bonne partie de la soirée sur les routes secondaires empruntées pour contourner le lieu de la fermeture de la RN12. Jamais une fermeture de route à Tizi Ouzou, des actions fréquemment signalées, n'avait suscité de l'indignation parmi les habitants de la région jusqu'à décrier cette «prise d'otages» dont ils sont victimes.

H. M.

Biskra et In Salah Trois narcotrafiquants appréhendés

TROIS narcotrafiquants ont été appréhendés jeudi à Biskra et In Salah par des détachements de l'Armée nationale populaire, a indiqué vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée et suite à des opérations distinctes menées le 18 janvier 2018, des détachements de l'Armée nationale populaire ont appréhendé trois narcotrafiquants et saisi 1 224 comprimés psychotropes à Biskra et In Salah», précise la même source.

L. M.

K. L.

Voie expresse Alger-Zéralda

Trois membres d'une même famille tués dans un accident

TROIS personnes d'une même famille ont trouvé la mort dans un grave accident de la circulation survenu dans la nuit de jeudi à vendredi, a-t-on appris vendredi auprès des services de la Protection civile. Un «grave» accident de la circulation a été enregistré jeudi au environs de 23h à la suite d'une collision entre une voiture et un camion au niveau de la voie expresse Alger-

Zéralda, a précisé le lieutenant Benkhelfallah Khaled, chargé de la communication à la Direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger. L'accident, qui a eu lieu au niveau du point de vente de véhicules Sovac, a fait trois morts, deux époux d'une trentaine d'années et leur fille de six ans.

L. M.

K. L.